

# Formulaires modèles recommandés à utiliser dans le cadre de la Convention Adoption de 1993

**Enfant**



## Formulaire modèle recommandé No 5

Déclaration de consentement de l'enfant  
à l'adoption internationale (art. 4(d))

## **Formulaire modèle recommandé No 5**

**Déclaration de consentement de l'enfant  
à l'adoption internationale (art. 4(d))**

# Formulaire modèle recommandé No 5

## Déclaration de consentement de l'enfant à l'adoption internationale (art. 4(d))

### ARTICLE 4(d) DE LA CONVENTION ADOPTION DE 1993

#### *Article 4(d)*

*Les adoptions visées par la Convention ne peuvent avoir lieu que si les autorités compétentes de l'Etat d'origine – [...]*

*(d) se sont assurées, eu égard à l'âge et à la maturité de l'enfant,*

- (1) que celui-ci a été entouré de conseils et dûment informé sur les conséquences de l'adoption et de son consentement à l'adoption, si celui-ci est requis, [...]*
- (3) que le consentement de l'enfant à l'adoption, lorsqu'il est requis, a été donné librement, dans les formes légales requises, et que son consentement a été donné ou constaté par écrit, et*
- (4) que ce consentement n'a pas été obtenu moyennant paiement ou contrepartie d'aucune sorte.*

### RUBRIQUE EXPLICATIVE

#### **1. Que contient ce Formulaire modèle recommandé ?**

Ce Formulaire comprend les différents aspects du consentement au sens de l'article 4(d) de la Convention.

Il est conçu pour documenter le consentement de l'enfant lorsqu'il est requis par la droit interne. Ainsi, les États peuvent déterminer un âge minimum du consentement et la forme légale requise que celui-ci doit prendre.

Dans la mesure du possible, ce Formulaire a été rédigé de manière à ce qu'il soit adapté aux enfants.

Les États sont encouragés à élaborer des lignes directrices<sup>1</sup> sur la manière de recueillir le consentement d'un enfant, en tenant compte de son degré de maturité, afin de s'assurer que l'enfant est en mesure de donner son consentement, d'empêcher que des pressions soient exercées sur l'enfant pour qu'il donne son consentement, ainsi que d'établir un nouveau plan de vie au cas où l'enfant ne voudrait pas donner son consentement.

## 2. Quand ce Formulaire modèle doit-il être utilisé ?

Ce Formulaire vise à consigner le consentement de l'enfant à une adoption en particulier<sup>2</sup>, une fois que l'enfant a été apparenté.

Avant de constater le consentement, le fonctionnaire qui constate celui-ci doit déterminer, à la lumière de la capacité, de l'âge et du degré de maturité de l'enfant, s'il est possible d'obtenir un consentement libre et éclairé.

Les États peuvent également juger utile d'utiliser ce Formulaire modèle pour informer l'enfant des conséquences juridiques de son consentement dans les cas où il fait preuve d'une maturité suffisante, même si le consentement n'est pas encore légalement requis.

Toute aide et communication avec l'enfant doivent être prévues d'une manière adaptée à l'enfant, en tenant compte du fait que certains enfants peuvent être perturbés s'ils doivent répondre à un trop grand nombre de questions.

Les autorités compétentes de l'État contractant concerné doivent veiller à ce que ce Formulaire soit conservé (voir art. 9(a), 30 et 31 de la Convention).

## 3. Le recours à ce Formulaire modèle est-il obligatoire ?

Non, il s'agit seulement d'un Formulaire modèle recommandé, qui peut nécessiter une adaptation de la part de chaque État.

<sup>1</sup> Les États peuvent, en complément de ce présent Formulaire, élaborer des lignes directrices détaillées dans un manuel distinct ou en annexe du Formulaire modèle sur la manière de recueillir la déclaration de consentement de l'enfant ; le manuel ou l'annexe peut également contenir les instructions destinées au fonctionnaire chargé de recueillir la déclaration de consentement et au témoin attestant du consentement éclairé.

Ce manuel ou cette annexe devrait également contenir des conseils sur la manière de préparer l'enfant à l'adoption internationale, de s'assurer que l'enfant comprend ce qu'est une adoption internationale et ce qu'elle implique, y compris lorsque, par exemple, le consentement de l'enfant n'est pas (encore) requis par la loi ou lorsque l'enfant n'est pas suffisamment mature pour donner son consentement. Ces conseils pourraient également inclure des scénarios afin d'aborder différentes situations.

<sup>2</sup> Le consentement devrait, idéalement, être obtenu à deux étapes de l'adoption :

- Premièrement, **un consentement général avant que l'enfant ne soit proposé à l'adoption**. Il est important qu'il consente à être adopté de manière générale (c.-à-d. afin que l'enfant soit préparé mentalement à l'idée d'une éventuelle adoption, mais aussi pour éviter les situations où un enfant est déclaré adoptable alors qu'il refuse d'être adopté).
- Deuxièmement, **un consentement à son adoption en particulier**, après que l'enfant a été apparenté avec de futurs parents adoptifs. En effet, un consentement général ne remplit pas l'exigence de l'art. 4(d)(1) de la Convention, car ce consentement doit être donné à la lumière de la future adoption en question. Pour plus d'informations, voir G. Parra-Aranguren, *Rapport explicatif sur la Convention Adoption de 1993* (« Rapport explicatif »), para. 161 : « [L]e consentement de l'enfant, eu égard à son âge et à sa maturité, doit porter non pas sur l'adoption en général, mais sur l'adoption dont il s'agit effectivement, car il serait contraire aux droits fondamentaux de l'enfant qu'il puisse être adopté sans même savoir qui seraient ses parents adoptifs ».

## FORMULAIRE MODÈLE RECOMMANDÉ

### Déclaration de consentement de l'enfant à l'adoption internationale (art. 4(d))

#### A. DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DE L'ENFANT À L'ADOPTION INTERNATIONALE

##### Instructions pour l'enfant :

- **Étape 1** : Un adulte (par ex, un travailleur social, un avocat, un professionnel travaillant au sein du gouvernement) doit t'aider à comprendre ce qu'est une adoption, quelles en seront les conséquences pour toi et à quoi correspond ce document.
- **Étape 2** : Quelqu'un te lira à voix haute la partie A dans une langue que tu comprends. La personne qui lit le document ou qui prend ta déclaration de consentement doit s'assurer que tu comprends bien l'ensemble du Formulaire. Il doit répondre à toutes tes questions.
- **Étape 3** : Tu dois remplir tous les espaces vides dans la partie « À propos de moi » (section 1 ci-dessous) ou, si quelqu'un les a remplis à ta place, les relire et vérifier que tu es d'accord avec ce qui est écrit.
- **Étape 4** : Lis avec attention<sup>1</sup> chaque phrase des sections 2 à 7 ci-dessous. On te demandera ensuite d'expliquer avec tes propres mots ce que signifie la partie A. Si tu es d'accord avec ce qui a été écrit, coche la dernière case de la section 7 pour montrer que tu as lu et compris le document.  
  
S'il le texte propose deux options (par ex., « est / était » ; « parents d'origine / représentant(s) légal(aux) »), tu peux rayer la partie qui ne s'applique pas à ta situation.
- **Étape 5** : Tu ne dois signer ce document que si tu comprends chaque phrase et que tu es d'accord.  
  
Tu n'es pas obligé de signer ce document, personne ne peut te pousser à le faire, que ce soit par la force, la menace ou tout autre moyen de pression (autrement dit, personne ne doit te donner l'impression que tu es obligé de signer si tu n'en as pas envie). Si tu penses que c'est le cas, tu peux contacter (ajouter l'autorité / le numéro de téléphone / le courrier électronique) et / ou une personne en qui tu as confiance.
- **Étape 6** : Tu dois recevoir une copie de ce document rempli.

---

<sup>1</sup> Note à l'attention des fonctionnaires constatant le consentement : si l'enfant ne sait ni lire ni écrire, les points de la partie A doivent lui être lus clairement à voix haute une nouvelle fois un par un. S'il comprend et qu'il consent, l'enfant est invité à apposer sa « marque » (par ex., l'empreinte de son pouce) à la fin de la déclaration en lieu et place d'une signature.

## 1. À PROPOS DE MOI<sup>2</sup>

Je m'appelle \_\_\_\_\_ (nom complet de l'enfant).

Je suis :  un garçon       une fille       autre (préférence de genre) : \_\_\_\_\_

Je suis né(e) le \_\_\_\_\_ (jour) \_\_\_\_\_ (mois) \_\_\_\_\_ (année) à \_\_\_\_\_ (lieu de naissance).

Mon adresse actuelle est : \_\_\_\_\_

Ma mère est(était) : \_\_\_\_\_

Mon père est(était) : \_\_\_\_\_

## 2. MA PROPOSITION D'ADOPTION ET MES FUTURS PARENTS ADOPTIFS

- Je comprends qu'il est prévu que je sois adopté parce que (par ex. de la perte de mes parents, du consentement de mes parents d'origine, de parents d'origine inconnus, cessation des droits parentaux par une ordonnance du tribunal) : \_\_\_\_\_
- Je sais que \_\_\_\_\_ (nom complet du(des) futur(s) parent(s) adoptif(s)) souhaite(nt) m'adopter.
- Je suis d'accord pour que cette (ces) personne(s) m'adopte(nt).
- Je comprends qu'être adopté signifie que mon (mes) futur(s) parent(s) adoptif(s) deviendra(ont) légalement mes parents et que je serai considéré comme leur enfant (en application de la loi).
- Je comprends qu'il peut être nécessaire que je me présente devant une autorité compétente (par ex., un juge dans un tribunal) pour être adopté.

---

<sup>2</sup> Note à l'attention des fonctionnaires constatant le consentement : cette section peut être complétée soit par l'enfant, soit par le fonctionnaire, en fonction de son âge et de sa maturité. Les informations présentées dans cette section doivent être identiques aux informations figurant sur les documents d'identité actuels de l'enfant.

### 3. MON LIEN DE FILIATION AVEC MES PARENTS D'ORIGINE<sup>3</sup>

- Section A : Dans le cadre d'une « Adoption plénière » :**
- Je comprends que l'adoption proposée est une adoption « plénière ». Je comprends que cela signifie que :
- légalement, mes parents d'origine / mon(mes) représentant(s) légal(aux) \_\_\_\_\_ (*nom complet des parents d'origine / du(des) représentant(s) légal(aux)*) ne seront plus mes parents et que je ne serai plus leur enfant / ne sera(seront) plus mon(mes) représentant(s) légal(aux) ; et
  - légalement, mes parents adoptifs deviendront mes parents et je deviendrai leur enfant. Je comprends qu'ils auront la responsabilité parentale à mon égard (c.-à-d. qu'ils pourront prendre des décisions importantes me concernant et concernant ma vie).
- Section B : Dans le cadre d'une « Adoption simple » :**
- Je comprends que l'adoption proposée est une adoption « simple ». Je comprends que cela signifie que :
- mes parents d'origine / mon(mes) représentant(s) légal(aux) \_\_\_\_\_ (*nom complet des parents d'origine / du(des) représentant(s) légal(aux)*) resteront légalement mes parents / mon(mes) représentant(s) légal(aux) ;
  - mes parents adoptifs \_\_\_\_\_ (*nom complet des parents adoptifs*) deviendront aussi légalement mes parents ;
  - je vivrai avec mes parents adoptifs, qui exerceront la responsabilité parentale à mon égard (c.-à-d. qu'ils prendront les décisions importantes me concernant et concernant ma vie).
- Je comprends qu'il est possible que mon adoption simple devienne (à l'avenir) une adoption plénière. Cela signifie que, légalement, mes parents d'origine ne seront plus considérés comme mes parents, je ne serai plus leur enfant et mes parents adoptifs deviendront mes seuls parents. Dans un tel cas, il me sera demandé si je consens à ce genre d'adoption.

<sup>3</sup> Note à l'attention des fonctionnaires constatant le consentement : Choisissez la section appropriée ci-après, A ou B et ne complétez que cette section. Si une seule adoption plénière est autorisée dans votre État, le Formulaire modèle peut alors être adapté pour ne contenir que la section A.

**Section A** : Si vous cherchez à recueillir le consentement de l'enfant à une adoption PLÉNIÈRE (à savoir, une adoption qui rompt tous les liens l'unissant à ses parents d'origine ou à ses représentants légaux actuels), peu importe que cette adoption plénière soit réalisée dans l'État d'origine ou d'accueil, utilisez uniquement la section intitulée « Adoption plénière ».

**Section B** : Si vous cherchez à recueillir le consentement de l'enfant à une adoption SIMPLE (à savoir une adoption qui NE rompt PAS les liens l'unissant à ses parents d'origine ou à ses représentants légaux actuels), utilisez uniquement la section intitulée « Adoption simple ».

Pour plus d'informations, voir : [art. 26 et 27 de la Convention Adoption de 1993](#) et [Guide de bonnes pratiques No 1, chapitre 8.8.8](#).

#### 4. APRÈS L'ADOPTION

- Je comprends qu'après l'adoption, je vivrai avec \_\_\_\_\_ (*nom complet des futurs parents adoptifs*) dans leur maison située à \_\_\_\_\_ (*ville, État*).

Mon prénom après l'adoption :

- Je consens au changement de mon prénom pour \_\_\_\_\_ après l'adoption.
- Je veux garder mon prénom actuel après l'adoption.
- Je connais les éléments suivants à propos de l'État dans lequel je vivrai après l'adoption : \_\_\_\_\_ (*description de ce dont l'enfant a connaissance concernant son État d'accueil*)

#### 5. INFORMATIONS QUE J'AI REÇUES

Le(s) nom(s) de la ou des personnes avec laquelle (lesquelles) j'ai parlé au sujet de mon adoption est(sont) : \_\_\_\_\_

J'ai reçu ces informations le : \_\_\_\_\_ (*date(s)*).

On m'a demandé ce qui serait important pour moi si j'étais adopté. Voici ce que j'ai répondu : \_\_\_\_\_

La ou les personnes avec laquelle (lesquelles) j'ai parlé de cette adoption est(sont) (cochez toutes les cases qui vous correspondent) :

- un(e) psychologue (professionnel qui se demande comment je me sens)
- un(e) travailleur(euse) social(e) / conseiller(ère) (professionnel qui prend en charge mes besoins)
- un(e) avocat(e) indépendant(e) (personne qui connaît le droit)
- un(e) fonctionnaire d'État (personne qui travaille au sein du gouvernement)
- autre - veuillez préciser : \_\_\_\_\_

Cette(Ces) personne(s) (cochez toutes les cases qui vous correspondent) :

- m'a(ont) expliqué ce qu'est une adoption et ses conséquences pour moi ;
- m'a(ont) expliqué les conséquences si je signe ce document ;
- m'a(ont) informé que je pouvais changer d'avis (c.-à-d. le retrait du consentement) concernant l'adoption jusqu'à ce que la décision d'adoption soit rendue et qu'après cette date je ne pourrai plus changer d'avis ; et
- a(ont) répondu à toutes mes questions.

## 6. MON CONSENTEMENT

- Personne ne m'a promis ou donné de l'argent, des cadeaux ou autre (en dehors des avantages normaux d'une adoption, à savoir, une maison, des amis, un soutien matériel, etc.) en échange de mon consentement à cette adoption.
- Personne ne m'a dit ou fait comprendre que je devais consentir à cette adoption. Je n'ai pas été menacé(e), forcé(e) ou contraint(e) de consentir à cette adoption.
- Quelqu'un m'a lu ce Formulaire et l'on m'a demandé d'expliquer avec mes propres mots ce que signifie la partie A.

## 7. COPIE DU PRÉSENT DOCUMENT

- Après l'avoir complété, j'ai reçu une copie du présent document.
- Je déclare avoir entièrement compris les déclarations ci-dessus et je consens à cette adoption.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
ville, État date

Signature ou marque de l'enfant : \_\_\_\_\_

## B. DÉCLARATION DE TÉMOINS<sup>4</sup> (lorsqu'elle est exigée par le droit interne)

À remplir si le témoin était également chargé de conseiller l'enfant dans le cadre de l'adoption et de l'informer comme il se doit des effets de l'adoption et de son consentement (art. 4(d)(1) de la Convention Adoption de 1993)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom complet) domicilié(e) à \_\_\_\_\_ (adresse complète) déclare et atteste par la présente que :

1. Je suis :
  - un(e) psychologue diplômé(e) / un(e) travailleur(euse) social(e) / une(e) conseiller(ère) (veuillez préciser) \_\_\_\_\_
  - un(e) avocat(e) au barreau de \_\_\_\_\_ (ville, État)
  - un(e) fonctionnaire d'État (titre) \_\_\_\_\_
  - autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_
2.  Je n'agis pour le compte d'aucune autre personne dans le cadre de la présente adoption et ne suis lié(e) d'aucune façon à une quelconque partie dans cette affaire.
3.  J'ai pris connaissance des documents suivants \_\_\_\_\_ (énumérez les documents) et je m'estime fondé(e) à constater l'identité de l'enfant consentant à l'adoption.
4. J'ai expliqué à \_\_\_\_\_ (nom complet de l'enfant) :
  - la nature et les effets de l'adoption en vertu du droit de l'État d'origine et du droit de l'État d'accueil ;
  - la nature et les effets de son consentement à l'adoption ;
  - les circonstances dans lesquelles il peut retirer son consentement avant que celui-ci ne devienne irrévocable ; et
  - la date à laquelle son consentement devient irrévocable.
  - Je suis convaincu(e) que l'enfant comprend ces informations.

<sup>4</sup> Les États peuvent préciser à l'avance dans leur législation ou leur réglementation qui peut agir en tant que témoin dans de telles circonstances.

5. Je suis convaincu(e) que l'enfant :
- a reçu les conseils et les informations appropriés et suffisants concernant cette adoption ; et
  - a eu largement le temps de lire (ou de se faire lire) cette « Déclaration de consentement » (Partie A ci-dessus), ainsi que toute information connexe, et de poser toutes les questions y afférentes.
6.  Je n'ai connaissance d'aucune incapacité mentale, émotionnelle ou physique de l'enfant pouvant entraver son consentement.
7.  J'ai demandé à l'enfant s'il avait reçu ou si on lui avait promis toute somme d'argent, tout cadeau ou autre en échange de son consentement à cette adoption (à l'exception des avantages normaux d'une adoption, à savoir, une maison, des amis, un soutien matériel, etc.) et il a répondu négativement.
8.  J'ai demandé à l'enfant si quelqu'un avait tenté de le contraindre à consentir à l'adoption, que ce soit par la force, la menace ou tout autre moyen de pression et il a répondu négativement.
9. **Le** \_\_\_\_\_ (date) à \_\_\_\_\_ (ville, État), **je déclare que** \_\_\_\_\_ (nom complet de l'enfant) :
- a lu la « Déclaration de consentement » (Partie A ci-dessus) [ou qu'elle lui a été lue]<sup>5</sup> ;**
  - la « Déclaration de consentement » (Partie A ci-dessus) lui a été expliquée et qu'il l'a comprise, et**
  - a signé [ou apposé sa marque]<sup>6</sup>, et a ainsi consenti à l'adoption.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
ville, État date

Signature du témoin : \_\_\_\_\_

---

<sup>5</sup> Si l'enfant ne sait ni lire ni écrire - modifier selon le cas.

<sup>6</sup> Si l'enfant ne sait ni lire ni écrire - modifier selon le cas.

Pour tous les autres témoins

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (nom complet) domicilié(e) à \_\_\_\_\_ (adresse complète) déclare et atteste par la présente que :

- je ne suis lié(e) d'aucune façon à une quelconque partie dans cette affaire ;
- j'ai pris connaissance des documents suivants \_\_\_\_\_ (énumérez les documents) et je m'estime fondé(e) à constater l'identité de l'enfant consentant à l'adoption.

1. Concernant \_\_\_\_\_ (nom complet de l'enfant), je n'ai connaissance d'aucune :

- incapacité mentale, émotionnelle ou physique de l'enfant pouvant entraver son consentement ;
- promesse de somme d'argent, de cadeau(x) ou autre en échange du consentement de l'enfant à cette adoption (à l'exception des avantages normaux d'une adoption, à savoir, une maison, des amis, un soutien matériel, etc.) ;
- tentative de menace, d'incitation ou d'influence de l'enfant afin qu'il donne son consentement à l'adoption.

2. Le \_\_\_\_\_ (date) à \_\_\_\_\_ (ville, État), je déclare que \_\_\_\_\_ (nom complet de l'enfant) :

- a lu la « Déclaration de consentement » (Partie A ci-dessus) [ou qu'elle lui a été lue]<sup>7</sup> ;
- la « Déclaration de consentement » (Partie A ci-dessus) lui a été expliquée et qu'il l'a comprise, et
- a signé [ou apposé sa marque]<sup>8</sup>, et a ainsi consenti à l'adoption.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

ville, État

date

Signature du témoin : \_\_\_\_\_

<sup>7</sup> Si l'enfant ne sait ni lire ni écrire - modifier selon le cas.

<sup>8</sup> Si l'enfant ne sait ni lire ni écrire - modifier selon le cas.

## C. CERTIFICAT DE L'AUTORITÉ / LA PERSONNE AUTORISÉE À CONSTATER LE CONSENTEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Autorité : \_\_\_\_\_

1. Je certifie par la présente que \_\_\_\_\_ (*nom complet de l'enfant*) s'est présenté(e) devant moi ce jour et que je lui ai lu à voix haute la « Déclaration de consentement » (Partie A ci-dessus). J'ai été témoin des réponses apportées aux questions de l'enfant et de l'explication donnée par celui-ci, avec ses propres mots, de la Partie A. L'enfant a ensuite lu<sup>9</sup> et signé<sup>10</sup> en ma présence la « Déclaration de consentement ».
2. Je certifie par la présente que les témoins susmentionnés se sont présentés devant moi ce jour, ont été témoin de la lecture à voix haute de la « Déclaration de consentement » que j'ai faite à l'enfant, ont été témoin des réponses apportées à ses questions, de l'explication donnée par celui-ci, avec ses propres mots, de la Partie A, de sa lecture de la « Déclaration de consentement »<sup>11</sup>, de sa signature<sup>12</sup> et qu'ils ont eux-mêmes signé la « Déclaration de témoin(s) » (Partie B ci-dessus) en ma présence (*veuillez supprimer la mention inutile*).
3. Je certifie par la présente que je ne suis pas la même personne qui a aidé l'enfant à donner son consentement à son adoption.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

ville, État

date

Signature / Sceau : \_\_\_\_\_

<sup>9</sup> Si l'enfant sait lire.

<sup>10</sup> Ou apposé sa marque (si l'enfant ne sait ni lire ni écrire).

<sup>11</sup> Si l'enfant sait lire.

<sup>12</sup> Ou apposé sa marque (si l'enfant ne sait ni lire ni écrire).

## HCCH - Bureau Permanent

Churchillplein 6b  
2517 JW La Haye  
Pays-Bas

Tél. : +31 70 363 3303  
Fax : +31 70 360 4867  
secretariat@hcch.net  
www.hcch.net



Hague Conference on Private International Law  
Conférence de La Haye de droit internationa privé  
Conferencia de La Haya de Derecho Internacional Privado